

LA VOIX

du Rayol-Canadel sur Mer

Magazine municipal d'information
www.rayol-canadel.fr



Focus @retours sur les temps forts

Plages et activités estivales

Prévention incendies

Cadre de vie

Jeunesse

Budget

#ÉTÉ 2022

La voix du Rayol Été 2022

SOMMAIRE

- @p.3Édito
- @p.4**FOCUS @ retour sur les temps forts**
- @p.6**Plages | Activités estivales**
- @p.10.....**Prévention**
- @p.14.....**Cadre de vie**
- @p.18.....**Jeunesse**
- @p.20.....**Les activités des associations**
- @p.22.....**Budget**
- @p.24.....**Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez**
- @p.25.....**Les coups de coeur des réseaux sociaux**
- @p.26.....**Agenda**

Les labels et chartes de la commune :



La Voix du rayol

Journal périodique de la commune du Rayol-Canadel sur mer

Place Guidicelli, RD 559 83820 Le Rayol-Canadel
Tél : 04 94 15 61 00

Courriel : communication.mairie@rayol-canadel.fr

Directeur de la publication : Jean PLÉNAT
Rédaction et mise en page : service communication
Crédits photo : service communication, freepik, Domaine du Rayol - Manon Rousseau, Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez
Impression : Sira
Tirage : 2000 exemplaires
Dépôt légal en cours

Le journal municipal est consultable sur le site internet de la commune.

ÉDITO

Chères Rayolaises, chers Rayolais,

Voilà une saison qui laisse présager des circonstances sans doute meilleures au niveau sanitaire et donc économique, notamment grâce à nos commerçants et saisonniers engagés plus que jamais à dynamiser nos plages et notre village.

Également, nous pouvons être enchantés que les masques soient tombés. Nous étions effectivement impatients de retrouver les sourires et les visages de nos familles, amis, voisins, collègues... Cette saison estivale nous procure une nouvelle énergie grâce à l'absence de restrictions.

Symboles de ce retour à la vie et à la convivialité, le Rayol-Canadel peut de nouveau organiser des événements et des animations pour le bonheur des plus petits comme des plus grands.

De quoi nous donner du baume au coeur alors que nous sommes témoins de cette terrible épreuve que le peuple ukrainien subit. Mais, les Rayolais ne sont pas restés les bras croisés ! Ils se sont mobilisés dès le début de la crise. Nous pouvons être fiers et nous féliciter de cet incroyable élan de solidarité et de mobilisation lors de la collecte de dons confiée par la suite à la Protection Civile.

L'attractivité de notre commune tient à ses paysages protégés et valorisés, à cette nature pour laquelle nous sommes aux petits soins. Et si le Rayol-Canadel est un « jardin habité », « un balcon sur la mer », c'est pour jouir de tous ces atouts : des

plages époustouflantes dont la qualité des eaux de baignade est optimale, des lieux de plein air pour se promener comme la Voie Verte ou les chemins de randonnée, un cadre idyllique pour ravir habitants et estivants.

Toutefois, en période estivale, la vulnérabilité de cette nature devient flagrante, sa préservation marche sur un fil. Pour preuve, les incendies de l'été dernier...

Suite à ces regrettables événements, la commune a décidé de s'engager dans un programme de remise à niveau pour se tenir prête en cas de crise majeure. C'est pourquoi ce numéro est accompagné d'un questionnaire de recensement des ressources privées au sein de la commune. Je vous invite vivement à le remplir et à nous le retourner : toutes les bonnes volontés et les moyens matériels seront nécessaires dans ces situations d'urgence.

Dans ce numéro d'été, nous évoquerons également le budget 2022 de la commune, un budget bien entendu orienté vers les projets à venir.

Profitez bien de tout ce que la commune a à vous offrir pour passer un été ressourçant et épanouissant !

En vous souhaitant une très belle saison estivale,

Jean PLÉNAT



 Restons connectés sur :
Facebook @mairiedurayolcanadel
 Instagram @rayolcanadel.official

01.



02.



03.



04.



01. L'ensemble des dons des Rayolais pour l'Ukraine

02. La collecte confiée aux bénévoles de la Protection Civile

03. Grâce au jumelage, 3 jeunes adolescentes Rayolaises ravies de la venue de leurs camarades Strandéens

04. Jeunes Rayolais et Strandéens en visite au Domaine du Rayol

05. Le déguisement des élèves de Lou Calen pour fêter le 100^{ième} jour de l'école

06. Cortège avec les Chevaliers de la Commanderie du Rameau d'Argent lors de la Fête de l'Olive

07. Les enfants de l'école Lou Calen en habit traditionnel lors de la Fête de l'Olive

08. Cérémonie de commémoration du 8 mai. De gauche à droite, Virginie Lang, Bettina de Ponfily, Florin Prica, André Del Monte : conseillers municipaux, Jean-Pierre Adam, Le Souvenir Français, François Salaün, Maison des associations patriotiques, Patrick Lesage adjoint au maire du Lavandou, Philippe Léonelli, maire de Cavalaire, Patricia Arnould, conseillère départementale, Jean Plénat, maire du Rayol-Canadel

09. Cérémonie du 8 mai

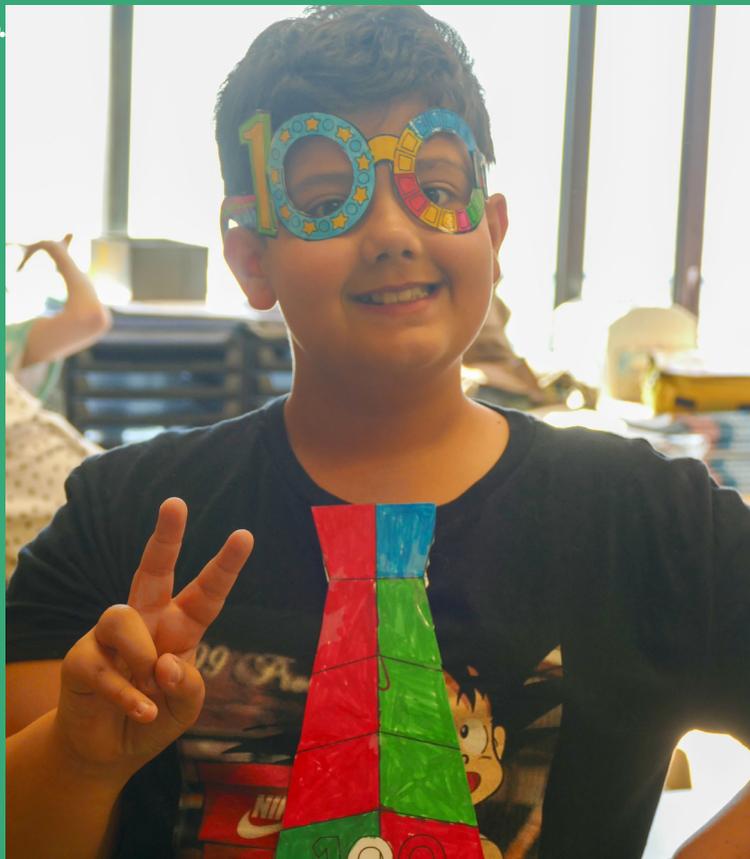
10. Anniversaire des 70 ans de la caserne des pompiers du Rayol-Canadel : de gauche à droite : Mickaël Champenois, adjoint au chef de groupement-Est du SDIS83, Yves Gola, commandant de la caserne en retraite, Yannick Ropelé, lieutenant commandant de la caserne, Sereine Mauborgne, alors députée, Jean Plénat, maire du Rayol-Canadel

11. Les anciens pompiers Rayolais

12. Yves Gola présentant l'histoire de la caserne lors de la célébration des 70 ans

13. Des animations en plein air pour le 100^{ième} jour de l'école

05.



06.



07.



08.



09.



10.



11.



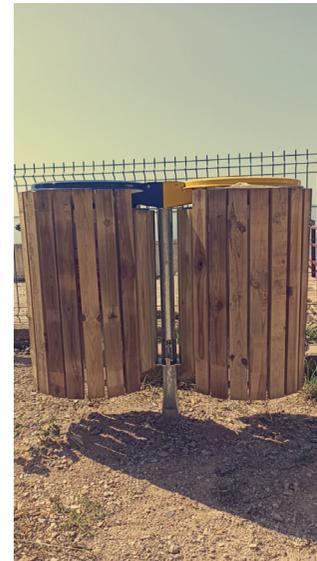
12.



13.



SANS POUBELLE, LA PLAGE EST PLUS BELLE !



Après son adhésion à la charte « Plage sans plastique », le Rayol-Canadel va encore plus loin en matière de préservation de son patrimoine naturel d'exception.

La commune adopte l'opération plages sans poubelles pour la saison estivale 2022. Sont concernées la plage du Rayol et celle du Canadel.

Poubelles qui débordent, usagers qui déposent leurs déchets au pied des corbeilles, vent qui emporte le tout ... Partant de ce constat, une plage bien dotée en poubelles n'est pas forcément plus propre. Et ce, quelle que soit la fréquence de ramassage par les agents municipaux.

La suppression des poubelles mises à disposition du public dans les sites naturels est un mode de gestion écologique et innovant, déjà testé avec succès sur les plages de Bormes-les-Mimosas ou encore de Saint-Cyr.

Appelant à la responsabilité individuelle, les estivants sont donc invités à garder leurs déchets avec eux puis à les déposer dans les

poubelles de tri installées en arrière-plages.

Il faut ajouter également que l'absence de poubelles sur la plage est esthétiquement plus harmonieux et évite ainsi la pollution visuelle.

C'est d'ailleurs en ce sens que la commune a investi dans de nouvelles poubelles de tri en bois, pour que celles-ci s'intègrent mieux dans le paysage des arrières plages.

Les mégots de cigarettes sont aussi un autre désastre pour la pollution de la plage et de la mer, leur temps de dégradation va jusqu'à 12 ans !

De plus, retrouver des mégots et/ou de la cendre dans le sable, là où vous posez votre serviette, là où joue votre enfant, c'est loin d'être agréable...

Alors, fumeurs, pour respecter votre voisin et l'environnement, ayez le réflexe cendriers de plage !

D'autant que ceux-ci, élégants et fabriqués en matière naturelle, sont disponibles gratuitement chez les plagistes et à l'Office de Tourisme.

66



Le mot de Bettina de PONFILLY, adjointe, en charge des plages et des activités nautiques

La saison est là. Les plagistes vous attendent et tout a été préparé pour que vous ne manquiez de rien : les pontons, les radeaux, la surveillance des plages, les mouillages avec leur service pontonniers, les poubelles sur les arrière-plages, les range paddles. D'ailleurs, sur ce point, plus de partage et de rotation entre les usagers seraient bienvenus. Pour permettre au plus grand nombre d'en profiter : veillez à ne pas laisser votre paddle/canoë toute la saison. Cet été sera déterminant quant aux comportements. Si les emplacements sont monopolisés, nous serons hélas contraints de mettre en place un système de réservation gratuit.

Je vous souhaite un très bel été et profitez bien de nos belles plages !

NOS PLAGES ET NOS ZONES DE MOUILLAGE RÉCOMPENSÉES

Toujours aussi rigoureuse quant à la qualité de ses plages, la commune du Rayol-Canadel a de nouveau remporté le précieux sésame qu'est le label Pavillon Bleu.

Une plage Pavillon Bleu est une plage qui respecte une politique de développement touristique durable.

Pour décrocher ce label, la sécurité et l'accessibilité à la baignade pour tous sont prises en compte, tout comme la qualité de l'eau de baignade et le respect de la faune et de la flore locales.

La commune labellisée s'engage aussi à organiser, particulièrement pendant la saison estivale, des activités de sensibilisation à l'environnement, telle que la fête de l'eau (27 juillet 2022 de 10h à 17h30 sur la plage du Rayol).

Notre candidature pour les zones de mouillages écologiques a été particulièrement appréciée du label Pavillon Bleu, puisqu'elle a reçu le « Coup de cœur du Jury » dans le cadre du prix Thomas Joly pour la biodiversité.

La commune dispose, en effet, de deux zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) au Rayol et au Canadel : des ancrages écologiques fixés au sol par des vis à sable permettant de préserver l'environnement marin.

En effet, ici interdit, le mouillage de l'ancre est source de dégradation des fonds par la destruction de la posidonie, écosystème vital pour le littoral.



PRIX THOMAS JOLY
POUR LA BIODIVERSITÉ 2022



Coup de cœur du jury

LE RAYOL-CANADEL-SUR-MER



pour la mise en place de deux zones de mouillages écologiques

Dans une optique d'harmonisation internationale des normes de sécurité, le ministère chargé des sports fait évoluer la signalétique présente sur les zones de baignades. Exit les drapeaux triangulaires remplacés par des drapeaux rectangulaires.

Les zones de baignade surveillées sont maintenant délimitées par des drapeaux rouge et jaune. Toutes ces nouveautés sont expliquées sur les panneaux en entrée de plage.

	Baignade surveillée sans danger apparent.
	Baignade surveillée avec danger limité ou marqué.
	Baignade interdite.
	Zone de baignade surveillée pendant les horaires d'ouverture du poste de secours.
	Pollution ou présence d'espèces aquatiques dangereuses, zone marine et sous-marine protégées.
	Conditions défavorables de vent pour certains équipements nautiques (ex : gonflables...).



Les deux plages du Rayol et du Canadel offrent un service de douches à l'eau claire, libre d'accès. Toutefois, le Var étant en état d'alerte sécheresse, consommez l'eau dans des quantités raisonnables et n'utiliser ni gel douche ni shampoing !

📍 Fonctionnement des navettes maritimes et service d'accueil plaisancier (ZMEL)

- > du 1er Juillet au 31 Août
- > de 9h30 à 14h et de 15h30 à 19h30
- > plage du Rayol : 06.69.43.28.15
- > plage du Canadel : 06.69.42.95.44

📍 Danger chenal et ponton

Nous vous rappelons qu'il est dangereux et strictement interdit de se baigner dans le chenal et de bronzer sur le ponton !

📍 Surveillance des plages par les Maîtres Nageurs Sauveteurs et pompiers

du 1er juillet au 31 août
Plage du Rayol : 10h-13h | 14h-18h
Plage du Canadel : 10h-18h

NAVETTES GRATUITES ESTIVALES : DES CIRCUITS OPTIMISÉS

En juillet et août, pensez aux 3 circuits du Rayol, du Canadel et de Pramousquier et profitez des navettes gratuites estivales pour vous rendre jusqu'aux plages et au centre-village !

Conçues pour offrir une alternative à l'usage de la voiture, les navettes estivales permettent de se rendre gratuitement sur les plages, marché, commerces, cafés et restaurants, sans avoir de problèmes de stationnement. Elles contribuent à l'indépendance de toute la famille, notamment de nos jeunes. Sans parler du fait que moins de voitures induisent moins de bouchons et d'émission de CO2 !

On a pu se réjouir d'une belle fréquentation des navettes gratuites l'été dernier.

Encouragée par cet engouement, la municipalité a donc renouvelé ce service pour cette saison estivale.

Suite aux retours des usagers, des améliorations concernant les arrêts et les parcours ont été apportées. Également, sont mises en place des navettes nocturnes pour les feux d'artifice et soirées dansantes du 14 juillet et du 15 août (21h - 2h du matin). De plus, la période de fonctionnement du service a été allongée du 25 juin au 4 septembre.

Vous pouvez retrouver les plans des 3 circuits sur le site internet de la commune. Des flyers sont disponibles dans les navettes elles-mêmes, en mairie, à l'Office de Tourisme ou encore chez les hôteliers.

Vous pouvez aussi télécharger l'application via les QR codes ci-contre. Elle vous permet d'avoir les itinéraires dans votre smartphone et de savoir où se trouve la navette et de consulter la durée d'attente à l'arrêt que vous avez choisi.



LES NAVETTES ESTIVALES

> 25 Juin au 4 Septembre

> de 9h à 13h30 et de 15h à 19h30, derniers départs du Patec

> tous les 30 min environ

> 3 parcours

> gratuité

> 7j / 7

> nocturnes les 14 juillet et 15 août (21h-2h)

> trajets en temps réel grâce à l'application Pysae



Android



Apple



LA VOIE VERTE, UNE BELLE ALTERNATIVE À LA PLAGE



Au Rayol-Canadel, l'activité reine de l'été est bel et bien la plage, certes. Mais pas que... Amateurs de jogging, de balades à pied, à vélo, ou avec le chien, la Voie Verte est faite pour vous !

Jouissant d'un parcours idyllique et sécurisé, la Voie Verte est un magnifique terrain de jeu.

Petits et grands peuvent s'en donner à coeur joie et admirer à leur guise les très belles vues sur la mer, en particulier sur les Iles du Levant et de Port-Cros. Offrant des zones bien ombragées pour marcher sous la chaleur, elle permet également de relier les trois hameaux de la commune : le Rayol, le Canadel et Pramousquier.

Cette ancienne voie ferrée construite en 1890 par la Compagnie des chemins de fer du Sud, reliait autrefois Toulon à Saint-Raphaël par la côte.

Suite à des éboulements, le département et la commune ont mené des travaux qui ont redonné à la Voie Verte toute sa superbe. Pour rappel, ces travaux ont fait partie d'une opération globale de 1,2 km entre l'avenue Malpagne et l'avenue de France. Le revêtement adopté (ressemblant à du sable compact) reste dans un esprit très naturel. L'objectif étant qu'il s'intègre le mieux esthétiquement et écologiquement à son environnement.

Fin 2023, le département interviendra pour la réfection du tronçon Ouest de la Voie Verte, allant de la chapelle du Canadel jusqu'à Pramousquier.

Privilégiez la Voie Verte sécurisée à la Route Départementale RD559 très fréquentée l'été.

A tous, aux familles, venez profiter d'une Voie Verte calme et reposante !



RISQUE INCENDIE : ÊTRE LE MIEUX PRÉPARÉ POSSIBLE...

Nous ne sommes pas sans savoir, que notre magnifique village, ce jardin habité, est hélas un terrain propice au risque incendie.

Par chance, nous n'avons pas été touchés par les incendies de l'été dernier. Pour rappel, ceux-ci avaient ravagé plus de 7 500 hectares et coûté la vie à deux personnes.



> Exercice de crise et mise à jour du PCS

Aussi, la commune se tient-elle prête en cas de crise majeure. En effet, la municipalité a fait appel à la société Riscrises, un bureau d'études de la gestion de crise, afin de former élus et agents communaux en cas d'évènement majeur. Suite aux feux de l'été dernier, c'est le risque incendie qui a été choisi comme thème de cas pratique.

Cet exercice de simulation tenu le 21 juin s'inscrit dans la continuité du travail de mise à jour du Plan

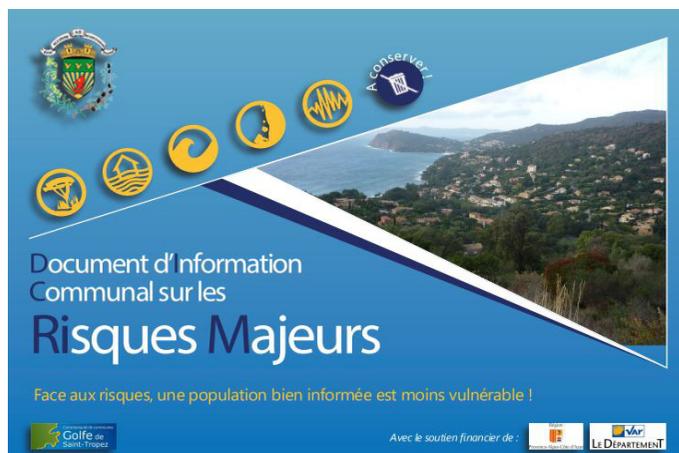
Communal de Sauvegarde (PCS), entrepris par la commune afin que celui-ci reste adapté, pertinent et efficace.

Le PCS est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) dans la gestion du risque en cas d'évènements naturels majeurs. Il décline par priorité toutes les actions à réaliser pour organiser la protection et le soutien de la population au regard des risques, assurer l'alerte et l'information.

> Questionnaire de recensement : la commune a besoin de vous !

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents sur la commune et des moyens disponibles communaux ou privés. C'est pourquoi, vous trouverez joint à ce numéro, un questionnaire de recensement de vos compétences personnelles (médicales ou paramédicales par exemple) et de vos moyens logistiques (engins, 4x4...) qui pourraient aider la commune en cas de crise.

Vous pouvez retourner cet exemplaire papier en Mairie ou bien remplir en ligne le questionnaire envoyé par mailing.



> DICRIM : un document pour connaître les gestes qui sauvent

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un document d'information à destination des citoyens. Il présente les risques majeurs dont le territoire communal peut être victime.

Il expose les actions de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre, ainsi que les moyens d'alerte de la population et les consignes de sécurité à suivre pour permettre à chacun de réagir de la manière la plus appropriée en cas d'évènement.

Ce document est consultable sur le site internet de la commune :

www.rayol-canadel.fr | rubrique « Vivre au quotidien » puis « la sécurité ».

> Obligation légale de débroussaillage



La préfecture impose l'obligation de débroussailler dans un rayon de cinquante mètres minimum autour des bâtis situés à moins de deux cents mètres de forêts. Pourquoi cette obligation ? Parce qu'une végétation épaisse aura pour effet d'atténuer l'intensité d'un feu, de freiner sa propagation du fait d'une rupture dans la continuité de la végétation.

En effet, l'OLD (Obligation Légale de Débroussaillage) pour les particuliers propriétaires est une nécessité pour la sécurité des biens et des personnes. Dans le cadre de sa compétence, la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez a pour sa part débroussaillé l'interface du Col du Canadel pour faire un barrage entre la forêt et les habitations. Toutefois, et par mesure de sécurité, le débroussaillage est interdit, pour risque d'étincelles, durant la période estivale, jugée à risque.

L'importance de cette obligation permettant de restreindre le risque incendie est telle que le Préfet du Var a mandaté l'ONF (l'Office National des Forêts) pour faire le contrôle d'environ 200 habitations sur différents quartiers de notre commune. Pour consulter les règles strictes de débroussaillage pour être en conformité, rendez-vous sur le site :

www.rayol-canadel.fr | rubrique « Actualités » puis « contrôle du débroussaillage »

LA TÉLÉ-ALERTE, C'EST QUOI ?

C'est un service gratuit de diffusion de messages d'alerte par téléphone (SMS et/ou appel vocal) en cas d'évènement majeur : inondation, incendie, mouvement de terrain, inondation...

Vous serez contacté en temps réel en cas de danger imminent ou en cours.

Pensez à mettre à jour vos coordonnées dès que nécessaire !

INSCRIPTION EN LIGNE

Sur le site internet du Rayol-Canadel :

www.rayol-canadel.fr/telealerte
Ou en scannant le QR code ci-dessous :



“

Le mot de Jean-Pierre MAGALHAES, élu en charge de la sécurité



À ce jour, le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) n'a jamais été activé. Néanmoins, la violence et la récurrence des incendies dans notre région, nous rappellent combien nous sommes vulnérables face au risque de feux de forêt, notamment en période estivale. La municipalité a donc débloqué les crédits nécessaires à l'acquisition de moyens matériels indispensables en cas de crise majeure, particulièrement pour transformer la salle des fêtes en centre d'hébergement. Il est primordial que nous investissions pour la sécurité de tous. Je vous souhaite un été paisible en tout point de vue, en espérant que les opérations prévues par le PCS ne soient en aucun cas mises en oeuvre.

UNE VIDEO-PROTECTION ÉLARGIE AUX PLAGES

Pour le bien-être des Rayolais et des estivants, la municipalité mène une action déterminée en matière de prévention et de renforcement de la sécurité des lieux, des personnes et des biens.

La première phase de ce programme était l'implantation des 13 caméras au village dédiées à la surveillance de la circulation et à la prévention des cambriolages.

Les vidéos sont conservées 14 jours. Seule la Police Municipale en a le droit de regard et peut les confier à la gendarmerie.

De plus, pour lutter contre les dépôts sauvages aux endroits stratégiques de la commune des appareils photos pièges ont été installés.

Les dépôts sauvages sont des incivilités qui détériorent notre environnement et qui sont susceptibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



La deuxième phase concerne l'équipement des plages : vandalisme, pollution sonore, dégradation des biens, tags, feux de camp, incivilités par l'abandon de bouteilles en verre ou de canettes sur le sable seront donc répréhensibles et passibles de sanction.

Des caméras dissuasives pour la satisfaction de tous, afin de ne pas retrouver au petit matin des plages souillées voire saccagées.

FLÉAUX NATURELS : RESTONS VIGILANTS !

CONTRE LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE, IL EXISTE DES GESTES SIMPLES :



ÉLIMINEZ
LES EAUX
STAGNANTES



COUVREZ
LES RÉSERVOIRS
D'EAU



ÉLIMINEZ
LES DÉCHETS
VERTS



LIMITEZ
LES LIEUX
DE REPOS
DU MOUSTIQUE

> Le moustique tigre

Des moustiques en été, c'est normal... Par contre pas les moustiques tigres !

Cette espèce est originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est et son expansion serait liée au commerce international. Donc, un insecte dont la présence dans notre écosystème n'est absolument pas légitime.

Cela lui vaut d'être classé parmi les espèces les plus invasives au monde grâce à son adaptabilité dans divers milieux.

Contrairement au moustique commun qui a tendance à piquer la nuit et dont le vol est bruyant, le moustique tigre est silencieux et diurne, c'est-à-dire qu'il pique le jour.

Pouvant transmettre à l'être humain des virus comme celui de la dengue, du chikungunya ou du zika, le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance par les autorités.

Pour vous informer et/ou signaler la présence du moustique-tigre, connectez-vous sur le site Internet : www.signalement-moustique.fr



> Le frelon asiatique

Le frelon asiatique est un autre fléau qui nous touche. C'est un insecte apparu en France il y a une quinzaine d'années. Présent dans la quasi-totalité des départements, il s'attaque avant tout aux vergers et aux abeilles, qui constituent sa nourriture préférée.

Si vous avez des frelons asiatiques, regardez vers le haut des arbres pour voir si vous découvrez des nids. Si c'est le cas, ne le détruisez pas vous-même !

Signalez-le à la Police Municipale du Rayol-Canadel pour que la commune prenne à sa charge l'intervention d'un professionnel qui se rendra chez vous !

Police Municipale :
04 94 15 61 17 ou 06 08 99 53 19
police.municipale@rayol-canadel.fr



Protégeons la scolie !

Attention à ne pas le confondre le frelon asiatique avec la scolie des jardins, une espèce protégée endémique inoffensive de 4 à 6 cm et très présente sur la commune, notamment sur les plages.

> L'ambrosie

L'ambrosie, désormais présente dans le Var, est une plante envahissante et nuisible à la santé humaine : allergies/rhinites, conjonctivite, trachéite, asthme...

Originaires d'Amérique du nord, elle est capable de se développer rapidement dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de route, chantiers, friches, etc.). Une fois qu'un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer car il est difficile de l'éradiquer une fois qu'il est installé.

L'arrachage des plants est préconisé avant la floraison (qui intervient généralement entre début août et début octobre) pour éviter l'exposition au pollen. Le port de gants est fortement conseillé !

La Communauté de Communes prend ce risque très au sérieux : elle appelle chaque commune à désigner un référent ambrosie.



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile Signalement-ambrosie

email : contact@signalement-ambrosie.fr

téléphone : 0 972 376 888



COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

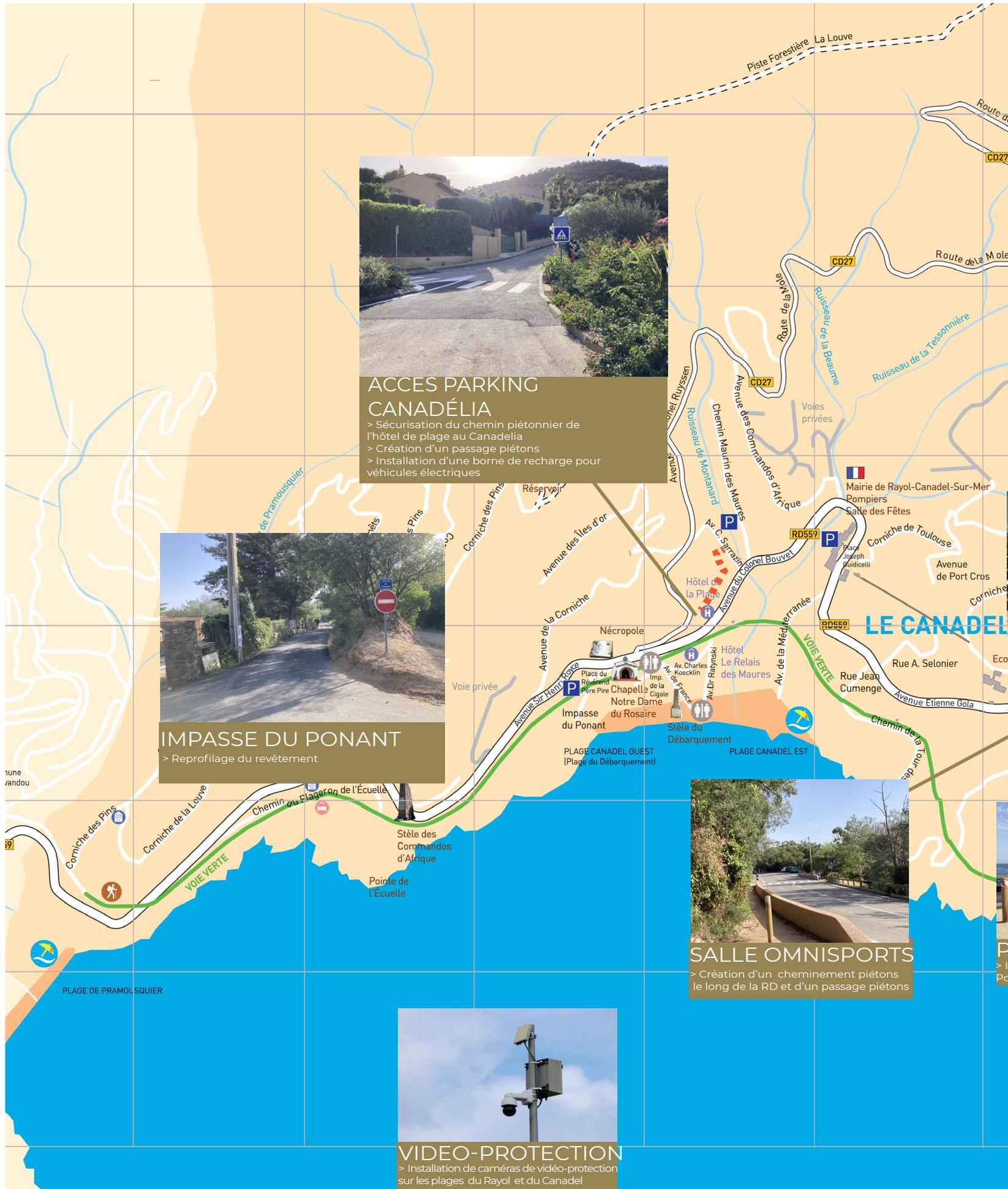
- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambrosie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambrosie.info



POINT TRAVAUX : QUOI DE NEUF AU RAYOL-CANADEL ?



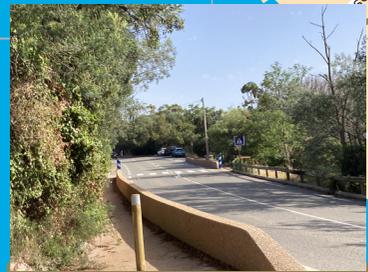
ACCES PARKING CANADÉLIA

- > Sécurisation du chemin piétonnier de l'hôtel de plage au Canadélia
- > Création d'un passage piétons
- > Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques



IMPASSE DU PONANT

- > Reprofilage du revêtement



SALLE OMNISPORTS

- > Création d'un cheminement piétons le long de la RD et d'un passage piétons



VIDEO-PROTECTION

- > Installation de caméras de vidéo-protection sur les plages du Rayol et du Canadel



DRAYE DES ARBOUSIERS
 > Installation de containers semi-enterrés
 > Réfection des enrobés
 > Aménagement d'une aire de stationnement de 6 places avec parterres végétalisés
 > 2 bornes électriques à venir



Avenue PASTOURÉ
 > reprofilage du revêtement
 > construction d'un caniveau en enrobé pour le traitement pluvial



ÉCOLE LOU CALEN
 > Remise en peinture du réfectoire et de la cantine
 Salle Omnisports



AV. DES AMERICAINS
 > Installation de containers semi-enterrés



AV. CLÉMENT BAYARD
 > Enfouissement des basses et hautes tensions
 > Changement de l'éclairage public avec des luminaires à led



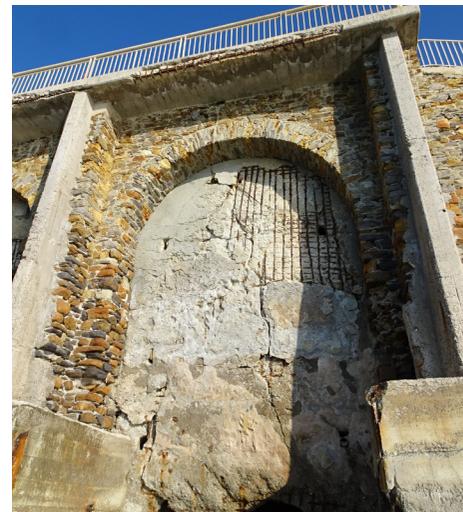
PLAGE DU RAYOL
 > Installation d'une borne escamotable pour la sécurisation des piétons



ESCALIER DU BAILLI
 > Rénovation phase 1 (voir article page suivante)



ESCALIER DU BAILLI : RÉNOVATION EN COURS !



L'escalier du Bailli est fermé au public depuis plusieurs années pour raison de sécurité. L'ouvrage présente des signes de vieillissement avancés dû à l'affaissement de la structure et à la dégradation du béton armé.

de l'édifice.

La deuxième phase, dès octobre, la saison estivale passée, concernera le retrait du béton détérioré, le renforcement des fondations et celui du mur de soutien sous l'escalier, ainsi que la reconstruction de la maçonnerie.

Ce chantier, de 1,18 millions d'euros, est soumis au respect des directives données par les Architectes des Bâtiments de France (ABF). Cette contribution tend à rendre cohérent à la fois le respect du patrimoine et l'aménagement du territoire. L'objectif est de pouvoir conjuguer une architecture existante avec une réhabilitation de qualité pour s'intégrer harmonieusement.

Maître d'ouvrage du chantier, la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez a organisé les travaux en deux phases.

La première phase de réhabilitation de l'escalier a commencé en janvier dernier. Elle a consisté en une mise en sécurité et une consolidation

FIBRE OPTIQUE : COMMENT SAVOIR SI VOUS ÊTES ÉLIGIBLE ?



Le déploiement de la fibre optique est en cours au Rayol-Canadel sous la maîtrise d'ouvrage de « Var très haut débit » et de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez.

Ce sont déjà Pramousquier et quelques quartiers du Canadel qui peuvent désormais avoir accès à la fibre.

Comment savoir si vous êtes éligible ?

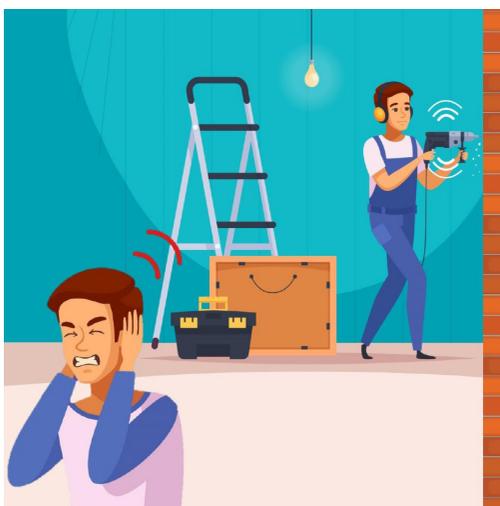
Soit vous attendez d'être démarché par les opérateurs... Une fois raccordé, ils ne manqueront pas de vous solliciter...

Soit vous contactez directement votre fournisseur d'accès qui vous confirmera si votre logement est à ce jour éligible.

Soit vous vous informez dès maintenant en vous rendant sur le site « Var très haut débit » pour tester votre éligibilité ou pour connaître l'état d'avancement des travaux en cours.

Consultez dès maintenant le site www.vartreshautdebit.fr pour savoir si vous êtes raccordé

UN ÉTÉ APAISÉ : INTERDICTION DE TRAVAUX BRUYANTS



Afin de veiller à la tranquillité publique, la municipalité a pris un arrêté pour préserver le calme et la quiétude qui font la réputation du Rayol-Canadel, et qui justifient le choix de notre village comme lieu de séjour privilégié par de nombreux vacanciers.

Tous travaux bruyants (de construction entre autres) sont interdits sur la commune du 1er juillet au 31 août. Les travaux de bâtiment sont donc suspendus. Certains travaux d'aménagement intérieur n'impliquant pas ou peu de bruit tels que plâtrerie, tapisserie... sont autorisés. À condition toutefois, que cela n'entraîne aucune plainte des voisins et aucun dépôt de matériaux ou échafaudage sur la voie publique.

Cependant, la commune se réserve tout de même la possibilité d'accorder des dérogations exceptionnelles en cas de nécessité et d'extrême urgence (rupture de canalisation...).

Pour plus de détails, consultez le site de la commune, rubrique « vivre au quotidien » puis « la sécurité ».

NOUVEAU COMMERCE : LE CAMION-PIZZA LE KASIKASI



Après avoir répondu à l'appel d'offre lancé par la municipalité en février dernier, Jérémie Pierson a pu installer son camion bleu vintage le Kasikasi à proximité de la place de la chapelle du Canadel. Sous un pin plus précisément... ce qui lui donne l'idée de rebaptiser son food truck « Sotto il pino » (sous le pin en italien).

La carte ne propose pas uniquement des pizzas, mais aussi des focaccias, des sandwiches et des salades (uniquement à emporter).

Sa charte de qualité se décline ainsi : une pâte maison, des produits frais, des légumes de producteurs, de la charcuterie et du fromage d'appellation d'origine contrôlée.

Le Kasikasi Sotto il pino
Place du Révérend Père Pire
07 86 58 46 29
<https://www.lekasikasi.com/>
Page facebook : @SottollPino
Du mercredi au lundi tous les soirs de 18h à 22h
Les samedis et dimanches midis de 11h30 à 14h
Fermé le mardi

DES VACANCES ROYALES AU RAYOL

L'été est là et vous cherchez des idées d'activités à faire avec les enfants ? Eh bien, c'est l'heure de s'amuser au Rayol-Canadel !

Au Domaine du Rayol
Réservation obligatoire

www.domainedurayol.org ou au 04 98 04 44 03

> **Le sentier marin du Domaine du Rayol : à partir de 8 ans, tous les jours en juillet et en août**

Au départ de la plage, avec un guide-animateur brevet d'Etat, en famille, vous découvrirez la richesse des petits fonds marins : étoiles de mer, poissons, herbiers de posidonies, anémones... Niveau facile, débutants acceptés. Seule condition : savoir nager. L'équipement est fourni (combinaison, palmes, masque, tuba).



> **Les pieds dans l'eau : enfants de 4 à 12 ans, accompagnés d'un adulte, tous les jours du lundi à vendredi à 10h**

Pour découvrir les trésors de la plage avec de petits jeux, les enfants vont parcourir la côte rocheuse à la rencontre de tous ses habitants : oursins, anémones, bernard-l'hermite, bigorneaux... Et pour découvrir ce monde, pas besoin de plonger.



> **Les mains dans la terre : enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte, tous les mercredis**

Les enfants, équipés de loupes, se lancent dans l'exploration du monde végétal. Ils découvrent tout un écosystème autour de la plante : oiseaux, abeilles, habitants du sol. Avec un atelier pratique de jardinage.



> **Concours de châteaux de sable, sur le thème animaux : par binôme ou trinôme de 5 à 12 ans**

Particulièrement prisé par les plus jeunes, le concours de châteaux de sable se déroulera le 26 juillet à 16h30 sur la plage du Canadel. Les inscriptions sont gratuites et s'effectuent auprès de l'Office de Tourisme. Il est nécessaire d'apporter son propre matériel de plage (seau, pelle...). Les meilleurs bâtisseurs seront récompensés, et toutes les équipes recevront des cadeaux à la mesure de leurs efforts.

Organisé par le Comité des Fêtes.

> **Les feux d'artifice et soirées dansantes du 14 juillet et du 15 août**

Voir les yeux des enfants briller et entendre leurs « wahou ! »... Quel bonheur ! Fidèle au rendez-vous, le Rayol-Canadel ne déroge pas à ces mythiques manifestations que sont les feux d'artifice et les soirées dansantes du 14 juillet et du 15 août. Pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Organisé par le Comité des Fêtes



> **La fête de l'eau**

Sous la forme d'un village pédagogique, la Fête de l'Eau a pour objectif de sensibiliser au respect de l'eau et aux bons gestes à adopter pour l'environnement, au travers de jeux et d'ateliers ludiques. Au programme : peinture à l'eau, jeu de l'oie, l'atelier Chrono (l'histoire de l'humanité et la gestion de l'eau). Le 27 juillet 2022 de 10h à 17h30 sur la plage du Rayol - gratuit



CET ÉTÉ, LE CENTRE DE LOISIRS EN FOLIE !

Cet été, l'équipe du centre de loisirs, Corine, Laurence et Alicia, accueille 28 jeunes Rayolais de 3 à 12 ans autour d'un programme d'activités artistiques, pédagogiques et de plein air. Le centre de loisirs du Rayol-Canadel est une belle opportunité pour nos pitchouns de passer des vacances épanouissantes, d'apprendre tout en s'amusant, dans un état d'esprit d'échanges et de partages. En somme, voilà un centre de loisirs pour bien grandir !



L'équipe leur a concocté un planning de choix : ateliers pâtisserie, activités manuelles, plage, piscine à la Croix-Valmer et des sorties au zoo, au parc d'accrobranche, à la miellerie ou encore au conservatoire du littoral à la Garde-Freinet. Toutes ces animations sont déclinées chaque semaine autour d'un nouveau thème : la préhistoire, terre et mer, la tête dans les étoiles, la ferme et le jardinage.

De belles journées bien remplies en perspective !

APRÈS LES VACANCES : LA RENTRÉE...



Une école à taille humaine, avec vue mer et sur le Cap Nègre, équipée d'un potager bio et de bacs à compost, quel cadre idyllique pour bien apprendre !

Les enfants de l'école Lou Calen jouissent de conditions exceptionnelles pour suivre une scolarité de qualité. En effet, l'apprentissage y est dynamique et laisse la part belle au respect de l'environnement et aux gestes écologiques pour vivre en harmonie avec la nature et la planète. Si vous voulez faire profiter votre enfant de cet enseignement hors-pair, il est encore temps de déposer un dossier pour l'année 2022-2023 en

Mairie. Pour connaître les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site de la commune rubrique « Vos démarches » puis « Les enfants ».

Vous y trouverez également les formulaires et conditions d'inscription à la cantine (2,65 € par repas) et au transport scolaire gratuit. (assuré matin et soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

“

Le mot de Katia BARBIER, élue en charge de l'enfance et de la jeunesse



Quelle joie de retrouver les frimousses et les sourires de nos jeunes Rayolais après ces deux années à porter le masque ! Après cette épreuve, nous voulons plus que jamais favoriser l'épanouissement de nos enfants par l'apprentissage des savoirs et de la vie collective. Sensibilisation à l'environnement, pratique du tri et du compost, tableaux interactifs, classe Harry Potter pour les plus grands... Nombre de moyens sont mis en oeuvre pour un enseignement diversifié et interactif. Et pour ceux qui s'envolent vers le collège, une tablette leur est offerte. Nous pouvons nous féliciter qu'ils soient armés d'un solide niveau scolaire afin d'appréhender ce nouveau tournant. C'est à ce titre que je tiens à saluer l'engagement de l'équipe pédagogique et administrative de l'école Lou Calen.

DES ASSOCIATIONS RAYOLAISES PLEINE DE VITALITÉ !

Petit village mais grand dynamisme ! Le Rayol-Canadel a la chance d'héberger de nombreuses associations plus actives les unes que les autres. Ces dernières sont ouvertes à tous toute l'année quelque soit leur statut de résident (à l'année ou périodiquement). Elles sont soutenues par la Mairie via des subventions. Tour d'horizon...

> ADORA, L'Association du Domaine du Rayol

Dès 1989, lorsque le Conservatoire du littoral achète sur le Rayol un domaine de 20 hectares en bord de mer, l'Association du Domaine du Rayol est née pour en assurer la gestion et la mise en valeur.

L'hôtel de la mer, bâtiment qui abrite tous les services administratifs, l'accueil et les expositions va enfin être restauré. Symbolique de l'architecture balnéaire du début du vingtième siècle, il verra ses façades, bas-reliefs, fresques et menuiseries remis en état.

Le projet est estimé à 1 500 000 euros et il est fait appel à vos dons déductibles fiscalement pour compléter le financement (soit en ligne sur le site du Domaine, soit par chèque : Opération restaurons l'hôtel de la mer Conservatoire du Littoral Corderie royale CS10137 17306 Rochefort Cedex).

Contact, informations, inscriptions : www.domainedurayol.org | info@domainedurayol.org



> AORC, Association Omnisports du Rayol-Canadel

L'AORC est l'association qui gère la salle omnisports du Rayol-Canadel, et en particulier la salle de musculation ouverte à tous, grâce à une inscription à l'année. Grande nouveauté depuis le lundi 30 mai 2022, l'association propose des cours collectifs avec un coach sportif professionnel. Des séances de circuits-training, renforcement musculaire, cardio brûle graisse, nordic fit, run and strength, sont au programme...

Contact, informations, inscriptions : page facebook @AORCRayolCanadel | aorc83820@gmail.com

> Rand'O Rayol

Active depuis 2017, l'association Rand'O Rayol organise des randonnées pédestres toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires hormis l'été.

L'association favorise l'approche de sites du patrimoine naturel, culturel ou historique de notre région, en compagnie d'animateurs formés FFRP et aux premiers secours. De nombreuses opérations d'entretien et de débroussaillage ont eu lieu sur plusieurs sentiers de la commune. Pour 2022, l'association propose des randonnées thématiques (sophrologie, les îles, coucher de soleil, botanique...), des opérations de balisage des sentiers, d'entretien et de sécurisation avec l'aide de la commune.

Contact, informations, inscriptions : www.randorayol.com | page facebook @RandORayol | randorayol@gmail.com





> La Draye du Patec

Depuis 2008, la Draye du Patec élabore des projets culturels et artistiques. L'association a pour vocation de rassembler, d'échanger et de valoriser les éléments de l'histoire du Rayol-Canadel-Pramousquier, tels que des écrits, des photos, des affiches ou des cartes postales par exemple. La sortie d'un nouveau livre se prépare et deux lectures théâtrales sont programmées cet été, **les 8 juillet et 25 août à 21h à l'église du Rayol.**

Contact, informations, inscriptions : drayedupatec83@gmail.com

> L'Atelier de Peinture

Constitué en 2001, l'Atelier du Rayol-Canadel est ouvert aux professionnels comme aux amateurs de tous niveaux désirant aborder la peinture de manière non conventionnelle et enrichir leur pratique de la peinture dans une ambiance conviviale. Cet été, les membres de l'atelier exposent leurs oeuvres tous les jours dans le cadre magnifique du Domaine du Rayol, du 19 août au 10 septembre dans la salle du Levant.

Tarif : inclus dans le prix d'entrée au Domaine du Rayol.

Contact, informations, inscriptions : macquart-moulin.siboney@wanadoo.fr



> Rayol-Europe

Notre jumelage avec Strande en Allemagne, située sur la côte balte vient de souffler ses 4 bougies. À cette occasion, quelques Rayolais s'y sont rendus les 14 et 15 mai dernier avec l'association Rayol-Europe. Cette dernière donne vie au jumelage et organise tous les événements, avec sa consœur allemande, l'association BiMare. Nombreux sont les échanges organisés entre les deux communes, avec notamment un programme d'échange des jeunes.

C'est dans ce cadre que le village et les familles Rayolaises ont accueilli 10 jeunes Strandéens pendant une semaine lors des vacances de Pâques. Avec leurs 10 camarades Rayolais, ils ont pu profiter d'un fastueux programme d'activités : découverte de « L'univers des abeilles » au Domaine, visite du Musée Océanographique de Monaco, excursion à l'Observatoire Marin du Sanctuaire Pélagos, cours de yoga sur la plage, randonnée littorale avec Rand O'Rayol, sports aquatiques à Cavalière, escapade à Saint-Tropez et bien sûr ... un apprentissage de la pétanque ! Ouvert à tous, jeunes comme adultes, un voyage à Strande est prévu en décembre à l'occasion de l'Adventfester, événement festif pendant lequel la délégation Rayolaise anime un apéritif provençal. Pour toute personne intéressée, un voyage à Berlin est prévu en janvier 2023.

Contact, informations, inscriptions : [page facebook @rayoleurope](https://www.facebook.com/rayoleurope) | raeu@orange.fr



Le mot d'Agnès BOEHM, élue en charge du jumelage, des relations avec l'Europe

Notre jumelage avec Strande, c'est l'occasion pour tous de vivre une autre culture. Chaque Rayolais s'y étant rendu est revenu enchanté par l'accueil chaleureux et le beau paysage si différent du nôtre. Ainsi, tous les Rayolais, quelque soit leur « statut » de résidents sont invités à y participer. N'hésitez donc pas à contacter Rayol-Europe pour connaître le programme. Entre autres, si votre adolescent(e) a envie de participer à l'échange des jeunes il pourrait s'y rendre l'été prochain. Le jumelage, un enrichissement pour toutes et pour tous !

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 : ORIENTÉ VERS LES PROJETS À VENIR

La municipalité a voté le budget primitif 2022 lors de la séance du conseil municipal du 8 avril. Les taux d'imposition restent inchangés. Compte tenu de l'extinction progressive de la dette, un emprunt est envisagé cette année en vue d'engager les investissements prévus. En effet, dans les grandes lignes, nombre de rénovations de bâtis, du domaine pluvial et d'entretien de voirie sont prévues. Et ce, sans compter les crédits mobilisés pour la mise à jour et l'amplification du Plan Communal de Sauvegarde (voir p.10).

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022



Lorsque la commune encaisse 100 € de recettes de fonctionnement, quelles en sont les sources ?

78,68 €

Impôts locaux

Taxe d'habitation : foncier bâti, foncier, non bâti + attribution de compensation de la fiscalité des entreprises + taxe de séjour + taxe d'électricité + droits de place

13,07 €

Report de l'excédent de fonctionnement de 2021

0,96 €

Atténuation des charges

Remboursement des assurances...

6,15 €

Autres produits de gestion courante

Locations

1,14 €

Redevance

Redevance domaine public, périscolaire, dégradations voirie...

Lorsque la commune dépense 100 € sur son budget de fonctionnement, où vont les dépenses ?

35,66 €

Charges générales

Dépenses des services, contrats et prestations extérieures (dont + 40 % d'inflation sur l'électricité)

5,33 €

Autres charges de gestion courante

33,43 €

Salaires du personnel communal

3,38 €

Amortissement

14,39 €

Atténuation de produits FNGIR*

0,62 €

Intérêts des emprunts

6,88 €

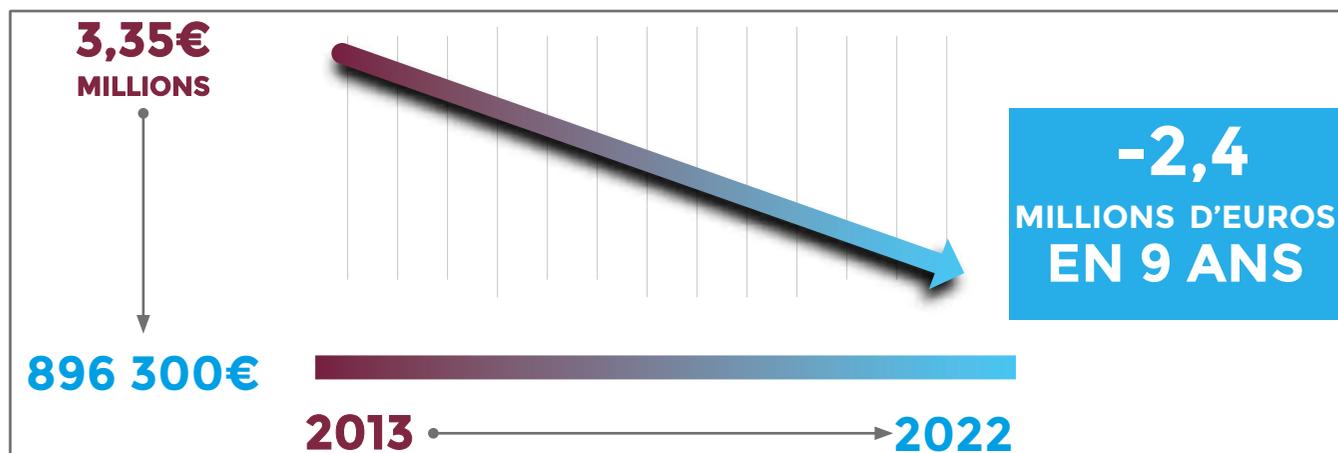
Virement à la section d'investissement

0,31 €

Charges exceptionnelles

* Atténuation de produits FNGIR : le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale. Les collectivités « gagnantes » de la réforme financent les pertes des collectivités « perdantes ».

UNE DETTE QUI TEND À DISPARAÎTRE



LES GRANDS PROJETS



VOIRIE

- > Aménagement piétonnier accès salle omnisports
- > Réfection de voirie Corniche de Bordeaux
- > Enrobé Corniche d'Avignon
- > Reprise accotements Avenue Sacha Distel
- > Acquisition balayeuse de voirie
- > Enfouissement réseaux avenue Clément Bayard



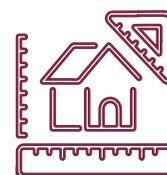
ENFANCE

- > Micro-crèche



SOLIDARITÉ

- > Crédits au CCAS
- > Subventions aux associations



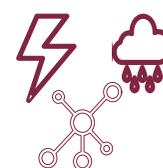
TRAVAUX BÂTIMENTS

- > Rénovation logements communaux
- > Etanchéité salle des fêtes



SÉCURITÉ

- > Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et exercice
- > Achat de véhicules pour les Services Techniques



RÉSEAUX

- > Travaux sur le réseau électrique
- > Travaux sur le réseau d'eaux pluviales

AUCUNE AUGMENTATION D'IMPÔTS

Comme les années précédentes, et ce, depuis 2016, aucune augmentation des taux d'imposition ne sera appliquée en 2022



ET SI ON VOUS EMMENAIT EN BALADE ?

Les beaux jours arrivent, le printemps – signe de floraison, de renouveau – nous donne envie de partir sur les chemins de randonnée. Et pourquoi ne pas découvrir ou redécouvrir notre territoire ?

Ce sont 90 km de chemins balisés qui s'offrent désormais à vous sur sept communes du golfe de Saint-Tropez. Ces chemins vous emmèneront de La Mole à Cogolin, en passant par Sainte-Magdeleine ou encore de Cogolin à La Croix Valmer en passant par la plaine et les Ajusts, etc. Ils vous permettront d'apprécier le patrimoine naturel mais aussi culturel de notre territoire d'exception.

Amoureux de la nature, en famille ou entre amis, n'hésitez pas à partir à la découverte de ces espaces remarquables ! Renseignez-vous dans votre office de tourisme.



La Communauté de communes a mis en place ces chemins de randonnée intercommunaux dans le but de créer une dynamique hors période estivale et d'offrir à chacun des alternatives pour visiter notre territoire.

Plusieurs types de travaux ont dû être menés pour rendre tous les chemins praticables : débroussaillage, création de marches, remise en état de bâtis patrimoniaux, etc. Au total, 23 conventions ont été signées avec les propriétaires dans le cadre de la mise en place de ces chemins de randonnée.

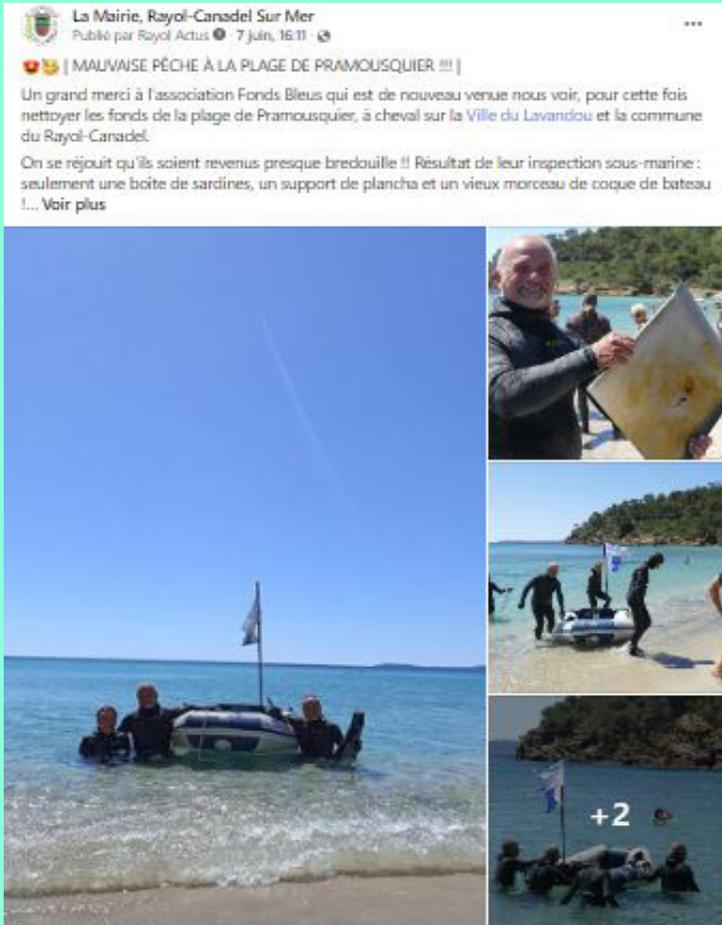


LES COUPS DE COEUR DES RÉSEAUX SOCIAUX pour rester connectés



Sur Facebook @rayolcanadel

Sur instagram @rayolcanadel.official



AGENDA

JUILLET

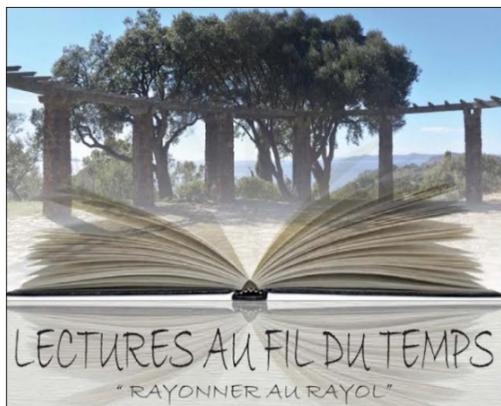
Tous les vendredis matins
Marché provençal - Place Goy

Mercredi 6 juillet

Concert de musique classique à l'église du Rayol - 21h

Vendredi 8 juillet

Lecture « Au fil du temps » par la Draye du Patec à l'église du Rayol - 21h



Jeudi 14 juillet

> Commémoration à la Nécropole puis apéritif dans les jardins de la mairie

> Feu d'artifice et soirée dansante arrière-plage du Rayol à partir de 21h

Mardi 19 juillet

Concert de Gospel à l'église du Rayol - 21h

Mardi 26 juillet

Concours de châteaux de sable à la plage du Canadel - 16h30



Mercredi 27 juillet

Fête de l'eau à la plage du Rayol 10h-17h30

AOÛT

Tous les vendredis matins
Marché provençal - Place Goy

Mardi 2 août

La nuit des étoiles à la plage du Canadel - 21h



Lundi 8 août

Traversée à la nage Rayol/Canadel, départ plage du Rayol - 11h

Dimanche 14 août

Commémoration du Débarquement à la Nécropole - 22h40

Cocktail dans les jardins de la Mairie - 23h

Lundi 15 août

Feu d'artifice et soirée dansante plage du Canadel - à partir de 21h



Lundi 22 août

Cinéma de plein air sur l'arrière plage du Rayol - 21h30

Jeudi 25 août

Lecture « Au fil du temps » par la Draye du Patec à l'église du Rayol - 21h

Mardi 30 août

Concert classique à l'église du Rayol - 21h

SEPTEMBRE

Tous les vendredis matins
Marché provençal - Place Goy

Jeudi 8 septembre

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Samedi 10 septembre

Défi des îles - course de natation et d'endurance jusqu'à l'île du Levant- course et repas caritatifs en faveur du Sanctuaire Pélagos
plage du Rayol - départ 9h

Jeudi 15 septembre

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 18 septembre

Chasse aux trésors motorisée (rallye) RDV dans les jardins de la mairie - 8h30



Jeudi 22 septembre

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 25 septembre

Banquet du Patec / fête des voisins - 12h



Jeudi 29 septembre

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

OCTOBRE

Tout le mois d'octobre

Exposition «Octobre Rose» sur la place Michel Goy



Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre
Gondwana au Domaine du Rayol

Jeudi 6 octobre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Samedi 8 octobre
Ciné-club à la salle des fêtes - 20h30

Dimanche 9 octobre
Marche « Octobre Rose »

Jeudi 13 octobre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Jeudi 20 octobre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 23 octobre
Concours de pétanque dans les jardins de la mairie

Jeudi 27 octobre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

NOVEMBRE

Mardi 1^{er} novembre

Castagnade place Michel Goy - 16h



Jeudi 3 novembre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Jeudi 10 novembre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 13 novembre
Ciné-club salle des fêtes - 18h

Jeudi 17 novembre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Jeudi 24 novembre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 27 novembre
Jardinons ensemble !

DÉCEMBRE

Jeudi 1^{er} décembre

Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 4 décembre
Loto à la salle des fêtes - 15h

Jeudi 8 décembre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Dimanche 11 décembre
Ciné-club à la salle des fêtes - 18h



Jeudi 15 décembre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Jeudi 24 novembre
Les jeudis de l'histoire à la salle des fêtes - 17h

Vendredi 16 décembre
Noël des enfants de l'école à la salle des fêtes - 14h



NOUVEAU !!!

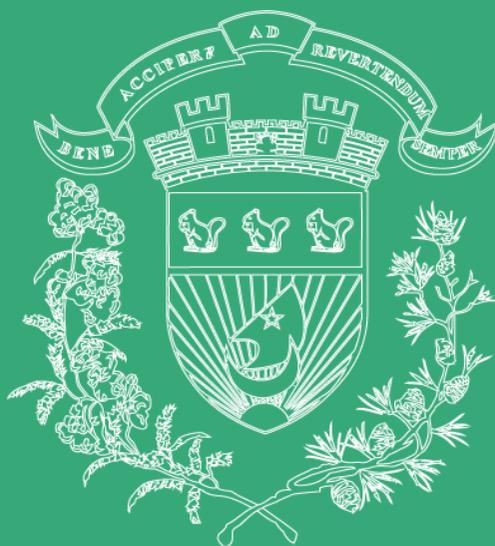
La Voix du Rayol : la newsletter

Vous êtes résident permanent ? Résident secondaire ?
Vacancier ?

Vous voulez rester informé des actualités du
Rayol-Canadel ?

Inscrivez-vous en scannant le QR code ci-contre ou
en envoyant un mail à
communication.mairie@rayol-canadel.fr





COMMUNE DU RAYOL-CANADEL SUR MER

Restons connectés !

La Voix du Rayol le magazine municipal

La Voix du Rayol la newsletter

Les newsletters info flash

La page Facebook

Le compte Instagram

Le site internet

Où trouver La Voix du Rayol ?

Dans la boîte aux lettres des Rayolais

Dans les établissements publics de la commune : Mairie, Office de
Tourisme

Dans les commerces du village

En téléchargement et consultation sur le site internet
de la commune : www.rayol-canadel.fr